

Quand les femmes changent la ville

Rapport de l'expérimentation nationale de marches exploratoires 2.0

Remis à Madame Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des
Droits des femmes,
A Monsieur Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports,
A Madame Hélène Geoffroy, Secrétaire d'État chargée de la Ville.



Le 20 septembre 2016





Préface



Marches exploratoires 2.0

Sommaire

Préface	3
Introduction	6
Les marches exploratoires : qu'est-ce que c'est ?	9
Des diagnostics d'habitantes pour améliorer l'espace public et citoyen.....	9
Pourquoi des marches de femmes ? Quelle différence avec d'autres diagnostics participatifs ?	9
La méthode et les outils des marches exploratoires	12
L'expérimentation nationale	14
Le pilotage national	14
Le portage local.....	15
La formation des équipes projet.....	19
L'évaluation	20
Bilan de la mise en œuvre du projet.....	21
Les marches	24
Le profil et la motivation des participantes	24
Les problèmes identifiés et les solutions proposées par les marcheuses.....	25
Bilan & impacts de l'expérimentation	31
La mobilisation des participantes	31
Les impacts observés du projet	32
Les limites du projet	33
Les interrogations	34
Clés de réussite	35
Pour favoriser la mobilisation des habitantes :	35
Pour garantir la participation et la construction collective dans la durée :	36
Pistes de développement du projet & préconisations.....	39
Inscrire les marches exploratoires dans les contrats de ville.....	39
Former les acteurs	39
Porteurs de projets & partenaires	41
Annexe 1 - Revue de presse.....	42

Introduction

Éléments de contexte

Les femmes des quartiers prioritaires sont particulièrement touchées par la crise économique et le chômage : près d'1 femme sur 2 est sans emploi¹. Les inégalités hommes-femmes vis à vis de l'emploi se sont aggravées depuis 2008, en particulier pour les femmes issues de l'immigration..

Par ailleurs, **près d'1 femme sur 3 éprouve un sentiment d'insécurité dans son quartier**² (contre moins d'une femme sur 5 hors ZUS) et 10% d'entre elles ont été victimes de violences physiques ou sexuelles. Les femmes se sentent particulièrement exposées dans les espaces publics, avec la peur fréquente d'être suivies, de subir des agressions, des menaces ou des vols. Plusieurs études ont récemment pointé le fort sentiment d'insécurité des femmes dans les transports en commun³.

Ce sentiment d'insécurité conduit fréquemment les femmes à éviter ou désertier les espaces publics, à restreindre leurs activités et leur participation à la vie collective.

Nées au Canada, les marches exploratoires de femmes sont des **diagnostics de l'environnement urbain** réalisés par des groupes d'habitantes, en lien avec la Ville et les acteurs locaux. Elles visent à accompagner les femmes à devenir de véritables **actrices de la citoyenneté locale** et à **se réapproprier l'espace public, mais aussi à créer une nouvelle forme d'échange entre le citoyen et le politique.**

L'expérimentation

Dans le cadre du 4^{ème} plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, France Médiation a coordonné une **expérimentation nationale** de marches exploratoires. Le projet s'est déroulé sous l'égide des Ministères de la Ville et des Droits des femmes et s'est

¹ Observatoire national de la politique de la ville, Rapport 2015.

² Haut Conseil à l'Égalité, « EGATER, Les chiffres clés des inégalités femmes-hommes dans les quartiers prioritaires et les territoires ruraux », Avril 2014.

http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_etude_02-2014-04-egater-2.pdf

³ IAU, « Enquête victimation et sentiment d'insécurité en Ile-de-France », 2015. ONDT, « Les violences faites aux femmes dans les transports collectifs terrestres », Synthèse de l'étude exploratoire, Mars 2015.

inscrite dans la volonté du gouvernement de **développer la participation des habitants** dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.¹

L'expérimentation a été mise en œuvre de septembre 2014 à janvier 2016 avec pour objectifs de :

- **Renforcer la place des femmes** dans la démocratie participative locale et l'espace public,
- Améliorer l'environnement urbain des quartiers prioritaires,
- Favoriser l'utilisation du numérique comme outil de citoyenneté.

12 villes ont participé à cette expérimentation : Amiens, Avignon, Arcueil, Bastia, Bordeaux, Creil, Lille, Mons-en-Baroeul, Montreuil, Paris 20^{ème}, Rennes et Saint-Etienne.

Au niveau local, le projet a été porté par les mairies, en partenariat avec des structures de médiation sociale et des associations de proximité. Les premières marches ont eu lieu en janvier 2015. Elles se sont déroulées tout au long de l'année 2015. 8 villes ont mis en œuvre le projet dans le cadre officiel de l'expérimentation (septembre 2014 à janvier 2016).



4 villes n'ont donc pas mis en œuvre le projet dans le cadre imparti, pour des raisons de temporalité². Néanmoins, le projet a créé une nouvelle dynamique sur l'ensemble des 12 sites.

L'esprit du projet

Les marches exploratoires ne sont ni des cahiers de doléances, ni des diagnostics en marchant. Il s'agit d'une démarche collective de réflexion et de dialogue, construite à partir de l'expertise d'usage des habitantes. Leur objectif est à la fois de renforcer le pouvoir d'agir des femmes, d'apporter des changements concrets et concertés dans la ville et de créer une dynamique durable de concertation entre les habitants et les acteurs locaux (ville, bailleurs, entreprise de transport, institutions publiques).

La porte d'entrée des marches se fait le plus souvent sur des éléments concrets, liés à **l'aménagement urbain** ou aux **incivilités**. Mais à partir de constats récurrents (défaut d'éclairage, lieux dégradés ou anxiogènes, jets sauvages de déchets, circulation, nuisances), elles permettent

¹ La participation des habitants est un axe central de la politique de la ville, inscrit dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (2014).

² Voir ci-dessous.

d'aborder des **sujets sociétaux de fond** qui sont au cœur de ce qui fait la Ville : la **politique économique**, le **lien social**, le **partage des espaces**, la **mixité**, le **dialogue entre les populations** d'âge, d'origine, de religion ou de sexe différents.

Le désœuvrement des jeunes causé par le chômage, la dévitalisation du tissu économique et social, la disparition des services de proximité, l'absence de mixité dans les espaces publics (dont se retirent progressivement les jeunes filles) ... ce sont ces thématiques que les marches peuvent permettre d'interroger, en amenant chacun – habitant, élu, services municipaux, bailleur...- à questionner son propre rôle.

Prenons exemple sur l'aménagement d'un espace sportif ou culturel mixte dans l'espace public : au-delà de l'investissement « en dur », il est nécessaire de faire émerger chez les jeunes filles l'envie de prendre une place dans ces équipements. Le succès du projet dépendra également du soutien des familles et de la concertation avec les différents groupes de garçons et d'hommes qui pourraient occuper majoritairement ces espaces.

Les marches exploratoires visent donc à rendre concret le **droit des femmes à la ville**, en réaffirmant leur présence dans l'espace public et en créant un nouvel espace de dialogue et de réflexion entre les citoyens et les institutions locales. Il s'agit bien, pour reprendre les propos d'une élue, d'une « nouvelle manière d'envisager la démocratie ».

Les marches exploratoires : qu'est-ce que c'est ?

Les premières marches exploratoires sont nées dans les années 1990 au Canada, à Toronto et Montréal, à l'initiative d'associations de femmes et de services municipaux.

Des diagnostics d'habitantes pour améliorer l'espace public et citoyen

Les marches exploratoires sont des diagnostics de l'environnement urbain conduits par des groupes d'habitantes. Elles sont organisées en lien avec les instances locales impliquées dans la vie et l'aménagement du quartier : Ville, bailleurs sociaux, préfetures, directions départementales de la cohésion sociale, CAF, associations etc.

Au cours des expériences précédentes, les marches ont souvent été axées sur les questions de sécurité dans l'espace public. Si le sentiment d'insécurité a en effet constitué un volet important des constats faits par les habitantes au cours de l'expérimentation, France Médiation a souhaité ne pas axer le projet a priori à cette seule dimension pour deux raisons principales : éviter de perpétuer un stéréotype de genre consistant à « réduire » les femmes à un rôle de « victimes » d'une part et surtout, pour permettre aux habitantes de s'exprimer librement sur un ensemble de problématiques liées à leur vie quotidienne au sein du quartier.

Pourquoi des marches de femmes ? Quelle différence avec d'autres diagnostics participatifs ?

Plusieurs « diagnostics en marchant » ont été organisés en France dans le cadre de la « gestion urbaine de proximité ». Financés par l'ACSé dans le but d'améliorer l'habitat et le cadre de vie des zones urbaines prioritaires, ces diagnostics sont des visites collectives du quartier, réalisées sur une journée par tous les acteurs locaux (bailleurs, élus et services municipaux, services de l'État, structures associatives locales, ainsi que des représentants des habitants) et actualisés chaque semestre.

Ces expériences associent les habitants à la formulation du diagnostic, mais ne permettent pas de travailler l'enjeu du collectif, de l'intérêt général, de la mixité et de la citoyenneté, bref, du fameux vivre-ensemble. Ces « diagnostics en marchant » se sont en effet souvent illustrés par une **faible**

place de la parole citoyenne en générale et de celle des femmes en particulier : le parcours réalisé était bien souvent décidé par les acteurs institutionnels et non par les habitants eux-mêmes, alors qu'ils sont les premiers concernés par l'usage de ces espaces. Peu représentées dans les diagnostics en marchant, les femmes s'exprimaient moins que les hommes sur leurs souhaits et leur analyse de l'environnement urbain¹. Partant de ce constat, les marches exploratoires prennent le parti de donner un espace spécifique d'expression aux habitantes de ces quartier, qui peut être le prélude à une démarche participative mixte, une fois que les femmes ont pris confiance dans leur parole et dans la possibilité d'engager un débat avec les institutions locales. La mixité ne se décrète pas, elle doit être animée et des stratégies de contournement doivent être trouvées pour que les femmes s'expriment, y compris en présence d'hommes : les marches exploratoires en sont une.

Au-delà de cette forme de « discrimination positive », la parole des femmes revêt un intérêt particulier : en tant qu'habitantes, elles ont une **expertise de l'usage urbain** et en tant que femmes, une **pratique spécifique** de l'espace public, de par les activités « domestiques » qu'elles continuent majoritairement d'exercer (gestion des activités scolaires et périscolaires des enfants, courses et gestion du foyer) mais aussi de leur exposition particulièrement marquée au « **harcèlement de rue** » par exemple. Les précédentes expériences ont également montré que leur regard sur la ville prend en compte toutes les catégories de population (personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunes, enfants...), et pas seulement des problématiques exclusivement « féminines ». Loin d'être sectorielles ou « corporatistes », leurs propositions sont de nature à **bénéficier à l'ensemble des habitants de leur quartier**.

La méthodologie des marches exploratoires permet de dépasser la simple consultation citoyenne en associant les habitantes à la **coproduction d'un diagnostic et de solutions**. Les marcheuses sont impliquées dès l'étape du choix du parcours de la marche jusqu'à la formulation des préconisations issues de leurs débats d'idées et leur restitution aux élus. Les marches exploratoires permettent ainsi de dépasser les problématiques individuelles pour les transformer en préoccupations collectives et en objets de travail pour la collectivité dans son ensemble.

¹ Ce phénomène a déjà été mis en lumière dans le cadre d'une étude du CORIF pour le Conseil régional du Nord-Pas de Calais sur la participation des jeunes filles aux dispositifs participatifs financés par la Région comme notamment les budgets participatifs des lycées. Les jeunes filles ne participaient pas à ces dispositifs parce qu'elles ne s'identifiaient pas comme légitimes pour le faire.

Cette méthodologie implique de travailler avec un **groupe restreint d'habitantes** : un projet de marches rassemble en moyenne 10 femmes (15 au maximum), afin de permettre à chaque habitante de s'exprimer et au groupe de mener une véritable réflexion collective sur le quartier.

Le projet pourra ensuite être étendu à d'autres quartiers de la ville et inclure de nouvelles habitantes ou alimenter les travaux des conseils citoyens.



Plus-value des marches exploratoires

Au regard d'autres dispositifs participatifs tels que les diagnostics en marchant, les marches exploratoires de femmes permettent donc :

- A des **femmes éloignées des formes traditionnelles de la participation citoyenne** d'investir cet espace et de s'y exprimer (certaines femmes ne s'exprimeraient pas devant les hommes pour des raisons culturelles, de religion ou de discriminations),
- De **poser un regard sur le quartier en « chaussant des lunettes de genre »** : les femmes ont un regard différent, elles « pensent pour tout le monde »,
- De **renforcer le pouvoir d'interpellation des habitantes et leur participation aux décisions locales**: au terme du projet, les « marcheuses » sont mieux préparées à investir d'autres instances participatives, grâce à une meilleure connaissance des institutions locales et à l'augmentation de leur confiance en elles. Il convient d'accompagner cette démarche avec les habitantes et de l'inscrire dans la durée.

La méthode et les outils des marches exploratoires

Les marches exploratoires sont fondées sur une méthode rigoureuse, expérimentée sur plusieurs sites en France et dans le monde :

- Une **méthodologie de projet** (« les étapes des marches exploratoires », ci dessous).
- La **formation des équipes projet**, à la fois à la méthodologie des marches et à la dimension de genre, de sentiment d'insécurité et de participation citoyenne.
- Un **guide simplifié** des marches pour observer l'espace public, analyser et objectiver le ressenti des habitantes aux différents points d'arrêt du parcours.

Le projet s'est basé sur la méthode des 4 étapes, déjà expérimentée sur plusieurs sites par les deux formatrices, Dominique POGGI et Marie-Dominique DE SUREMAIN¹. Dans le cadre de l'expérimentation, France Médiation a choisi de formaliser la méthodologie autour de **6 étapes**, afin de souligner l'importance de la restitution et du suivi du projet

¹ Collectif « A Places égales ».

Les 6 étapes du projet des marches exploratoires

- 1** La **formation** des équipes projet à la méthodologie du projet (5 à 6 jours).
- 2** La **préparation** des marches : mobilisation des partenaires et des marcheuses, définition du parcours de la marche (exercice de cartographie sociale)
- 3** La **réalisation des marches exploratoires** (3 au minimum), sur le même trajet, à différents moments de la journée.
- 4** L'élaboration du **rapport** : analyse des constats et des préconisations faits de manière collective par les habitantes (il s'agit de retenir les éléments qui font l'objet d'un consensus, pas les remarques individuelles) et rédaction d'un rapport détaillé et étayé (par des photos notamment).
- 5** La **marche de restitution** avec les décideurs (élus, services municipaux, bailleurs, entreprise de transport....)
- 6** La mise en place d'une **instance de suivi** des préconisations et de leur mise en œuvre concrète.

Il est important d'inscrire le projet dans une temporalité de **12 mois maximum**, pour ne pas perdre le rythme de la mobilisation des équipes et des habitantes. Il est également recommandé de réfléchir à la mise en place du projet bien en amont (6 mois environ).

L'expérimentation nationale

Ville	Quartier
Amiens (80)	Pierre Rollin
Arcueil (94)	Jean Macé
Avignon (84)	La Barbière
Bastia (2B)	Lupino
Bordeaux (33)	Les Aubiers
Creil (60)	Plateau Rouher
Lille (59)	Faubourg de Béthune
Mons-en-Baroeul	Nouveau Mons
Montreuil (93)	La Noue
Paris 20è (75)	Hauts de Belleville
Rennes (35)	Maurepas
Saint-Etienne (42)	Montreynaud

Le pilotage national

Le projet a été mené sous l'égide du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et du Secrétariat d'État aux Droits des femmes, en partenariat avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, le Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance, la Région Ile-de-France, la Fondation d'entreprise Chanel et la Fondation MACIF.

La coordination nationale, confiée au réseau France Médiation, a consisté à :

- Sélectionner les sites, en fonction des souhaits exprimés par les villes et des arbitrages ministériels,
- Organiser la formation des équipes projets à la méthodologie des marches avec le cabinet Maturescence,
- Assurer la mise en œuvre de l'expérimentation :
 - Mobiliser les acteurs locaux,
 - Rechercher des financements,
 - Adapter le logiciel de géolocalisation Medios au projet,
 - Garantir le respect du cadre et de la méthodologie d'intervention,
 - Faire le lien avec les partenaires nationaux et pilotage national,

- Permettre l'échange d'outils et de bonnes pratiques entre les sites
 - Capitaliser les enseignements du projet,
 - Coordonner la démarche d'évaluation réalisée par le laboratoire LERFAS.
- Offrir un accompagnement individualisé des sites, en fonction des besoins exprimés.

Un comité de pilotage national a été mis en place pour suivre l'avancée de l'expérimentation, sous l'égide des deux ministères. Deux comités ont été organisés, le 26 janvier 2015 et le 02 juillet 2015.

Le portage local

Le portage politique par la Ville

Les marches exploratoires ne peuvent être menées sans un portage politique et technique fort et clairement exprimé de la Ville.

L'engagement de la municipalité dans le projet a été l'un des principaux critères de sélection des sites expérimentaux. Le **portage politique du projet par les élus** est en effet un des facteurs clés du succès du projet. Il s'agit de s'engager non seulement à mettre en œuvre les marches, mais aussi à prendre en compte la parole des habitantes et à inscrire leurs préconisations à l'agenda politique.

Une fois l'engagement acté, il s'agit ensuite pour la collectivité d'identifier le service chargé du suivi et de la mise en œuvre du projet.

Au niveau des services techniques, le projet a été principalement porté par¹ :

- des coordonnateurs référents des services de sécurité et de prévention de la délinquance, de médiation sociale et sur les violences faites aux femmes,
- des chargé(e)s de mission politique de la ville,
- des chargé(e)s de mission Égalité Femmes-Hommes,
- des chargé(e) de mission Démocratie locale,
- des chargé(e)s de mission « Concertation Gestion urbaine de proximité ».

Ces services ont ensuite constitué leur propre équipe-projet en s'appuyant sur d'autres services en interne et/ou sur des acteurs associatifs ou institutionnels de proximité.

La place des élus dans le projet

¹ A noter toutefois, quelques spécificités locales : une conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations (Avignon), une déléguée du préfet (Bastia), une chargée de développement local d'un bailleur social (Paris).

*« Les marches exploratoires ne sont pas une fin en soi, c'est le début de quelque chose d'assez révolutionnaire. [...] C'est une manière différente pour les élus d'aborder leur mission, en étant dans l'écoute ultra-active, qui peut faire évoluer nos modes de gouvernance. C'est le début d'un long processus où il va falloir être humble et je ne doute pas que les marcheuses seront exigeantes. [...] Les choses se feront parce que le processus est enclenché pour les habitants,. Je crois que c'est cela le plus important : comment les habitants se saisissent eux-mêmes de leurs droits et de leur capacité à nous dire « ça fait un an, un an et demi, il faut y aller ». Ce dont on parle, **c'est une nouvelle manière d'envisager la démocratie.** » Une élue.*

Il s'agit à la fois de :

- **Formaliser, dès le début et tout au long du projet, l'engagement de la Ville dans la démarche** (soutien politique et opérationnel), la désignation des interlocuteurs (élus et agents) et de moyens pour sa réalisation et la volonté d'inscrire ses résultats, quels qu'ils soient, dans un véritable dialogue avec la collectivité au travers d'une instance de restitution puis de suivi.
- **Laisser le champ libre aux habitantes** pendant toute la phase amont du projet et pendant les marches (détermination du parcours, constats, débriefing et formulation des préconisations du rapport), afin de ne pas « influencer » la parole des femmes. Il n'est pas recommandé, par exemple, que les élus participent aux marches, ni aux débriefings, leur présence pouvant être perçue comme intimidante par les habitantes, ou ne leur permettant pas de librement exprimer leurs ressentis.
- Être dans une **posture d'écoute active** lors de la restitution et laisser aux habitantes le temps de l'expression. La restitution est un moment de discussion partagée sur les problématiques constatées par les femmes et non pas un « procès d'intention » ou un cahier de doléances. La mairie peut avoir déjà réfléchi ou mis en place des choses sur les faits relatés par les femmes, mais elle doit être à l'écoute du nouveau regard porté par le groupe.
- Apporter des **réponses claires, bienveillantes, concrètes et inscrites dans le temps** aux préconisations (mise à l'agenda).
- **Inscrire le dialogue ainsi créé dans la durée**, à travers une instance régulière d'information et d'échange sur l'avancée des réalisations.

« J'apprécie les remarques positives et négatives, c'est une bouffée d'oxygène. Votre participation citoyenne [démontre] l'amour pour la Ville. Vous m'enlevez un peu de ma solitude. Vous vivez la ville, vous avez envie de l'améliorer à travers cette démarche. Si tout le monde [faisait de même], cela irait mieux dans la ville ».Un Maire, lors de la restitution locale du rapport des marches exploratoires.

Le relais opérationnel par les structures de terrain

Les structures locales (dispositifs de médiation sociale associatifs ou municipaux, centres sociaux, associations d'habitants) sont également des acteurs clés de la mise en œuvre du projet.

Dans le cadre de l'expérimentation, elles ont joué un rôle plus ou moins important au niveau de :

- la mobilisation des habitantes (information, motivation, identification de femmes motrices pour le projet)
- l'organisation et le suivi des marches exploratoires : organisation des réunions d'information, de cartographie sociale, planification des marches...
- la réalisation du rapport des marches
- la préparation du groupe de femmes à la restitution
- la poursuite de la mobilisation pour continuer à nourrir la dynamique créée par la proposition de nouvelles initiatives ou tout simplement, par la mise en place de l'instance de suivi des préconisations au sein même de l'association.
- l'accueil et l'information sur les projets et les initiatives en cours sur le quartier et dans la ville.

Ce **double portage**, politique et opérationnel, doit se traduire dans la composition des **équipes projets** chargées de la mise en œuvre des marches, depuis la formation nationale jusqu'à la restitution et le suivi des préconisations. Idéalement, cette équipe projet est composée d'un représentant de la ville, d'un représentant de la structure de terrain et d'une habitante.

Dans le cadre de l'expérimentation, seules deux équipes projet comptaient des habitantes (Amiens et Mons-en-Baroeul) présentes à la formation nationale. Cette implication citoyenne est pourtant précieuse, à la fois pour transmettre au groupe de femmes le processus et la méthode des marches et en faciliter ainsi l'essaimage ultérieur, mais aussi pour créer une dynamique partenariale entre les différentes parties prenantes dès la phase de conception du projet.

Cette absence d'implication des habitantes en amont du projet s'explique, sur une majorité de sites, par des questions de calendrier (les habitantes à mobiliser n'ayant le plus souvent pas été repérées au moment du démarrage de la formation) ou de disponibilité et de logistique (être disponible toute une journée et pouvoir se rendre sur lieu de formation, en l'occurrence Paris dans le cadre de l'expérimentation), mais elle a pu provoquer des frustrations sur certains territoires.

« Pourquoi nous habitantes, on n'est pas allées à Paris pour être formées ? On a l'impression qu'on nous impose un projet tout construit et qu'au final, on veut travailler avec les habitantes mais on ne les associe pas ». Habitante, membre d'un comité d'usagers d'un centre social.

L'équipe projet

Elle est composée :

- D'un représentant de la Ville (technicien),
- D'un représentant de la structure de terrain,
- D'habitantes.

Son rôle :

- Garantir le respect de la méthodologie et des principes des marches exploratoires
- Mobiliser les habitantes, les élus, les services municipaux et les partenaires (bailleur, transporteur, agglomération etc.
- Coordonner l'organisation des marches et de la restitution
- Veiller au suivi des modifications annoncées suite aux recommandations faites par les femmes
- Entretenir la dynamique participative

L'instance locale de pilotage

Localement, chaque site a organisé ses propres instances de pilotage. En amont du projet, les sites ont organisé une réunion pour mobiliser les différents partenaires sur le repérage, l'information et la mobilisation auprès des femmes et des jeunes filles. Les acteurs invités étaient les services de la ville en lien avec du public, les acteurs associatifs de proximité accueillant un public féminin, les bailleurs sociaux, mais aussi les services de l'État concernés par la thématique du genre et de l'espace public. Ce comité de pilotage qui a été réuni autour du ou de la maire, pour la restitution du rapport des marcheuses. Même si tous les acteurs cités ne sont pas impliqués de la même manière dans le projet, il est important qu'ils soient informés régulièrement de son avancée, afin d'anticiper cette restitution au cours de laquelle ils sont susceptibles d'être sollicités.

A la suite de la restitution, des instances se sont mises en place pour suivre et animer la concrétisation des propositions des marcheuses retenues par la ville et ses partenaires. A Bordeaux par exemple, des rencontres sont désormais organisées avec le bailleur pour suivre la mise en œuvre

des améliorations demandées ou constater d'autres dysfonctionnements. A Arcueil comme à Creil, les marcheuses ont été invitées à rejoindre les initiatives participatives existantes.

La formation des équipes projet

La formation des porteurs de projets est une **étape essentielle** à la bonne mise en œuvre des marches. Il s'agit, pour les villes, les associations et les acteurs de la médiation sociale coordonnant les marches au local, de maîtriser la méthodologie et les différentes étapes du projet, depuis la mobilisation des habitantes jusqu'à la restitution du diagnostic, en passant par l'organisation des marches et la formation des femmes à la prise de parole en public.

La formation a également été l'occasion de partager le cadre national du projet avec l'ensemble des sites.

France Médiation a fait appel à deux formatrices du cabinet Maturescence, Dominique Poggi (sociologue) et Marie-Dominique de Suremain (urbaniste et sociologue)¹.

5 journées de formation étaient proposées : 3 jours au national (obligatoires pour tous les sites expérimentaux), 2 jours au local (optionnels, en fonction des besoins exprimés par les équipes projets).

La formation nationale (3 jours) :

Les 12 sites ont suivi la formation nationale, organisée en 2 sessions :

- La première session: en septembre et novembre 2014
- La seconde session: en janvier et mars 2015.

Le programme de ces **3 journées de formation nationale** a permis aux équipes projet de s'approprier :

- Des éléments de connaissance théoriques sur les questions de genre, d'espace public et de sécurité : le droit à la ville et ses freins, l'égalité femmes-hommes...
- Les étapes des marches exploratoires.
- La méthode de la cartographie sociale
- La posture d'écoute

¹ Toutes deux ont participé à l'organisation et à l'évaluation de marches exploratoires en France et à l'étranger et sont spécialisées sur les questions de genre et de la place des femmes dans l'espace public et plus largement, dans la cité en tant qu'espace d'expression politique.

- Le questionnaire et les différents rôles endossés par les habitantes pendant une marche test
- Les éléments de rétro planning par site.

Les formations locales :

5 sites ont souhaité suivre 1 ou 2 journées de formation locale :

- J4 (en amont des marches) : présentation du projet aux habitantes volontaires et exercice de cartographie sociale pour déterminer le périmètre de la marche exploratoire.
- J5 (en aval des marches) : formation à la prise de paroles en public, création d'un collectif et formation à la négociation avec les décideurs.

Au total, **50 personnes** ont participé à la formation, toutes sessions confondues.



Cartographie sociale : en amont de l'organisation des marches, les habitantes tracent sur une carte leurs parcours habituels dans la ville. Elles définissent ensuite, ensemble, la ou les zones à explorer, en fonction des problèmes déjà identifiés dans leurs trajets quotidiens.

L'évaluation

L'évaluation de l'expérimentation a été réalisée à travers :

- une **étude externe** de l'impact des marches exploratoires, réalisée par le LERFAS (Laboratoire Études, Recherche, Formation en Action Sociale). Ce laboratoire a été choisi pour sa compétence en matière d'évaluation des politiques publiques et son expérience dans le domaine du développement social urbain, de la participation citoyenne et des questions de mobilité chez les femmes.
- La **capitalisation** des retours des équipes projets et des marcheuses par France Médiation, tout au long de l'expérimentation.

L'étude externe menée par le LERFAS a été menée par 2 sociologues sur 4 sites à travers :

- La passation d'un questionnaire auprès des femmes. Les thèmes du questionnaire portaient sur : le rapport des femmes à la Ville, aux associations et aux élus, leur perception des marches exploratoires et des questions sur leur profil. Sur les 4 villes évaluées¹, 17 questionnaires ont été passés.
- La réalisation d'entretiens avec les professionnels formés aux marches exploratoires et les élus des municipalités. 13 entretiens ont été réalisés.
- Des séquences d'observation de chaque étape des marches (des réunions d'information aux marches de restitution). Au total, 17 temps d'observation ont été organisés dans 4 villes différentes.

Les critères d'évaluation portaient principalement sur la participation des habitantes à l'amélioration de leur environnement urbain (« *empowerment* » des femmes), la prise en compte des problèmes identifiés par les instances locales (démocratie participative) et l'utilisation de l'outil numérique Medios.

Bilan de la mise en œuvre du projet

8 villes ont mis en œuvre l'ensemble du projet dans le calendrier imparti (jusqu'en janvier 2016).

4 villes n'ont pas pu mener le projet à terme avant janvier 2016 :

- Montreuil : La Ville a souhaité inscrire les marches exploratoires dans le projet de rénovation urbaine du quartier de la Noue. Cette convention a été signée tardivement et l'action devrait commencer au mois de septembre 2016.
- Amiens : le changement d'équipe municipale suite aux élections de 2014 a entraîné un temps d'appropriation assez long du projet par les nouveaux élus et l'association porteuse a été invitée à répondre à l'appel à projet 2016 dans le cadre de la Politique de la ville. Une mise en œuvre est prévue en septembre 2016 sur un nouveau secteur.
- Paris 20^{ème} : Depuis une dizaine d'années, l'équipe DSU de Paris 20^{ème} développe l'outil des marches exploratoires de femmes avec le centre social Archipélia et Paris Habitat. Dans le cadre de l'expérimentation 2014/2015, l'équipe-projet a décidé de développer des marches mixtes intergénérationnelles. Cette action devrait être restituée en septembre 2016.
- Saint-Etienne : L'équipe-projet de la Ville a pâti du départ de l'animatrice des marches et pris du retard sur son calendrier de réalisations. Une restitution devait avoir lieu dans le cadre des manifestations du 8 mars 2016 pour la Journée internationale de la femme.

¹ Pour des raisons budgétaires et de temporalité, seul un échantillon des 12 sites a pu participer aux travaux d'évaluation, soit 4 sites.

Réussites

- **Bonne mobilisation des habitantes** sur l'ensemble des sites : les groupes d'habitantes se sont bien investis dans la durée et ont connu un *turn over* assez faible, ce qui était un enjeu fort identifié par les équipes lors de la formation nationale. Certains sites ont mis en œuvre des moyens innovants de mobilisation des femmes (voir plus bas).
- **Bonne appropriation du projet**, de la méthode et des enjeux par les équipes projet. L'expérimentation leur a permis d'acquérir ou de renforcer leur expertise sur les questions de genre et les processus participatifs et de développer des outils capitalisables pour d'autres démarches comme les conseils citoyens. On notera également la motivation des équipes, toutes convaincues de l'intérêt du projet.
- **Forte mobilisation de certains élus**, facteur clé de succès du projet. La place occupée par les élus a été variable selon les sites et elle reste un des points de vigilance dans la mise en œuvre des marches (voir « encadré élus » et « encadré Mons-en-Baroeul »).
- **Renforcement des partenariats entre les différents professionnels** impliqués dans les marches (médiateurs, centres sociaux, associations, personnels de la ville, élus).
- **Bonne couverture médiatique** du projet, qui a contribué à valoriser le travail des marcheuses et des équipes.
- Impacts sur le **renforcement du lien social**, de **l'estime de soi** et l'implication des marcheuses (voir plus bas).

Difficultés

- Les **différences de temporalités** entre élus, techniciens et habitantes ont pu générer des incompréhensions. Globalement, le projet a été vécu comme chronophage par les équipes.
- Au vu de la dimension très innovante du projet et d'un déficit de culture participative dans les équipes municipales, il aurait été préférable de **mener une expérimentation sur un nombre plus restreint de sites**. La coordination nationale a en effet consacré un temps très important à l'accompagnement individuel des territoires expérimentaux.
- Le **logiciel Medios a été très peu utilisé** par les équipes projet (et *a fortiori* par les marcheuses). Seuls 3 sites l'ont utilisé. Il conviendrait d'améliorer l'ergonomie du logiciel et de former les équipes projet et les habitantes à son utilisation. L'outil cartographique s'avère

en effet très utile, pour pallier l'absence de noms de rue dans les quartiers en cours de renouvellement et pour réaliser une synthèse visuellement « parlante » des problématiques constatées par les habitantes.

- Le **budget alloué à l'évaluation externe** n'a pas permis une passation des questionnaires en face à face avec les habitantes. Les questionnaires ont donc été envoyés aux équipes projets et ont recueilli peu de réponses.
- La **dimension de genre a été peu traitée** : il aurait été nécessaire d'accentuer la sensibilisation des équipes projet sur les questions d'égalité des droits.
- Le projet a mis en lumière la nécessité de **renforcer la formation des professionnels et des élus sur la participation citoyenne** et **d'accompagner les habitantes** (prise de parole en public, connaissance des institutions etc.) dans la durée, pour garantir un dialogue pérenne.

Repères rapides sur les marches

- **Durée du projet** : de 9 à 12 mois, entre le début de la formation et la marche de restitution.
- **Financements mobilisables** : Politique de la ville, FIPD, Droits des femmes, fondations, appels à projet sur le lien social et/ou la démocratie participative.
- **Nombre de femmes** par marche : entre 5 et 15 marcheuses au maximum, pour permettre la création d'un véritable collectif où chaque habitante puisse d'exprimer.
- **Nombre et durée des marches** sur un même parcours : 3 au minimum d'une durée d'1h30 et à différents moments de la journée (matin, fin d'après-midi et soirée)
- Nombre d'arrêts pendant les marches : 6
- **Moyens** nécessaires : matériel (appareil photo, matériel de bureau comme de grandes feuilles, des feutres et des post-it, accueils café, téléphones), campagne de communication (affiches, flyer...); locaux pour l'organisation des réunions d'information, les rendez-vous avant les marches, l'élaboration du rapport, la restitution des marches ; humains (un animateur des marches, 20 jours de travail pour une marche).

Les marches



Marche, Belleville, Paris 20^{ème}

Le profil et la motivation des participantes

Près de 150 femmes ont participé au projet. L'évaluation externe a permis de dégager les principales caractéristiques des marcheuses.

● **Profil** des habitantes impliquées :

- Âge moyen : 30-35 ans et femmes retraitées,
- Majoritairement des femmes sans emploi, usagères des structures sociales, habitant depuis plus de 10 ans dans le quartier,
- Pas ou très peu de jeunes filles.

● **Motivations** des habitantes à participer au projet :

- Le souci des autres : les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées,
- Le souhait d'améliorer la vie du quartier,
- La dimension collective du projet : rencontrer d'autres habitantes, faire quelque chose ensemble,
- La possibilité de prendre la parole,
- L'expérience quotidienne du quartier et le sentiment d'appartenance à la ville.

- **Rapport des femmes à l'insécurité** : toutes les femmes interrogées mettent en œuvre des stratégies de contournement de certains espaces. Le sentiment d'insécurité peut naître du manque d'éclairage, du manque de mixité, de la présence de trafic...

Les problèmes identifiés et les solutions proposées par les marcheuses

Les incivilités

- Les déchets, la saleté, les poubelles, les encombrants,
« Je n'ai pas vu des saletés comme aujourd'hui pendant les 10 premières années où j'ai habité ici. Maintenant, les gens jettent (leurs déchets) par dessus le balcon. Ça fait un peu plus de 10 ans qu'il y a des déchets sur les haies en bas des immeubles. Maintenant il y a les travaux, ça va changer. Avec la marche, c'est la première fois que j'ai pu en parler. » Une habitante.

- La circulation (vitesse excessive, stationnements « sauvages » sur les trottoirs, bruit).
« Les motos ça fait un bruit infernal, à l'heure de la sieste pour les enfants. » Une habitante.
« Les personnes se garent là pour être plus près de l'entrée. Ce sont des incivilités : il faudrait verbaliser les voitures mal garées. La difficulté est pour les mamans avec les poussettes et les personnes handicapées. La montée, en particulier avec des courses et une poussette, c'est le parcours du combattant. » Une habitante.

Les solutions proposées

- Créer des campagnes de sensibilisation sur les déchets et le tri sélectif,
- Améliorer le système de ramassage des encombrants/ordures,
- Verbaliser (davantage) les stationnements gênants,
« Il faut adapter les règles, surveiller, être plus sévères avec les gens. Ils ne respectent rien, ils n'ont pas de savoir-vivre. » Habitante.

Les défauts de l'aménagement urbain et d'accessibilité des services et des transports

- L'absence de matérialisation et de couverture des arrêts, l'absence d'espaces de stationnement autorisé à proximité de lieux fréquentés,
- L'absence de noms pour certaines rues ou de signalisation claire,
- Le défaut ou l'absence d'éclairage public dans certaines rues,
- Le manque d'accessibilité des lieux ou espaces publics aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes ou aux personnes âgées : trottoirs trop étroits ou défoncés, absence de transports en commun, absence d'aménagements adaptés aux personnes handicapées...

« Dans la rue X, c'est catastrophique, on ne peut plus passer du tout. La police ne fait rien dans la ville. » Une habitante.

- Sur plusieurs sites, il est apparu qu'un nombre important de marcheuses n'empruntait pas les transports en commun, en raison de leur coût et ne possédait pas de véhicule. La marche est donc le principal outil de mobilité : étant donné les détours empruntés pour éviter certains lieux considérés comme insécurisants, les distances parcourues pour réaliser les activités quotidiennes (emmener et aller chercher les enfants à l'école, faire les courses, se rendre chez le médecin ou à Pôle emploi, etc.) peuvent être très importants pour certaines habitantes.

Les solutions proposées

- Améliorer l'éclairage public et la signalisation,
- Aménager les espaces publics pour les personnes à mobilité réduite,
- Faciliter la mobilité et l'accessibilité aux transports (nouveaux arrêts de bus), mettre en place des pédibus,
- Aménager les espaces verts (taille des arbres, table et bancs publics, habillage des arbres),
- Aménager les terrains vagues qui favorisent le squat,

La disparition des commerces de proximité

Sur de nombreux sites, les habitantes pointent l'absence de commerce dans leur quartier, en particulier les commerces alimentaires (supermarché, boucherie, marchands de fruits et légumes...) Cette disparition est particulièrement problématique au regard des difficultés de mobilité précédemment évoquées: les habitantes doivent emprunter les transports en commun (peu accessibles physiquement et financièrement) pour aller faire des courses dans le centre ville ou dans des zones commerciales éloignées.



« De nombreux commerces ont fermé rue X. Auparavant, il y avait une laverie très pratique par exemple, maintenant il n’y a plus qu’une boulangerie. Il y a beaucoup plus de bars que de commerces. Nous avons besoin de commerces abordables pour nos budgets. » Une habitante.

Les solutions proposées

- Redynamiser les commerces en centre-ville, en particulier les petits commerces alimentaires.

L’occupation non mixte des espaces et des services

- Un espace public « occupé » exclusivement par des hommes qui y « stationnent », les femmes ne faisant que le traverser

« Ce n’est pas propre à (cette ville) : ces 10 dernières années, on a vu les femmes désertier l’espace public. On voulait tendre la parole à ces femmes parce qu’on ne les entend pas ». La directrice d’une association de médiation sociale.

« Il faut prendre ses distances, ne pas provoquer. Je sors toujours avec mes enfants donc il n’y a pas de problème. » Une habitante.
- Le partage des espaces : des groupes majoritairement masculins organisent un « monopôle » de l’occupation de l’espace public et gênent parfois l’accès aux entrées des immeubles (« délits d’entrave »). Sur un site, les femmes sont ainsi obligées de contourner l’endroit où se situe l’ascenseur pour éviter des regards et des remarques parfois désagréables. Elles remontent alors chez elles par les escaliers (sales, sans éclairage et sur plusieurs étages).
- Les remarques verbales faites aux femmes et aux jeunes filles dans l’espace public ou les manifestations de désapprobation ou de jugement (« regards »),
- Les cafés occupés exclusivement par les hommes, les femmes n’osant pas y entrer et évitant même de passer devant.

« Dans les années 2000, on pouvait prendre un café, même en terrasse, on ne subissait pas des regards comme maintenant. Aujourd'hui, quand j'ai envie de boire un café, je prends ma voiture et je vais à Chantilly. » Une habitante.

- L'absence d'activités pour les filles, ou la non participation des jeunes filles aux activités sportives organisées (voir focus ci-dessous).

Les solutions proposées

- Mettre en place des démarches de sensibilisation des hommes à la place des femmes dans l'espace public, et des jeunes au partage des espaces, à la mixité de genre dans l'espace public et notamment car la mixité apaise l'ambiance d'un espace.
- Créer des équipements sportifs/culturels mixtes et intergénérationnels,
- Mettre en place des actions collectives pour « réinvestir » les cafés, réoccuper les espaces désertés par les femmes (terrasses de cafés) et/ou les habitants (les bas d'immeubles).
- Proposer un accompagnement des jeunes par des professionnels formés (médiateurs sociaux, éducateurs de prévention spécialisée...)

Les préconisations et les réflexions des habitantes reflètent une complexité de déterminer la bonne mesure entre répression et sensibilisation : Quels sont les moyens d'action face à de tels phénomènes ? Si l'occupation est liée à du trafic, il est possible de faire intervenir les forces de police. Mais si l'occupation est liée à de l'inoccupation ou de la simple oisiveté, alors c'est sur le partage des espaces qu'il faut axer les interventions des médiateurs sociaux ou des autres professionnels de proximité. Le besoin porte alors essentiellement sur sensibilisation à la mixité dans l'espace public et au respect des principes du vivre ensemble.

L'autre (le jeune) est aussi « le fils de » : les habitantes proposent donc que ces jeunes puissent bénéficier d'un accompagnement par des professionnels formés (médiateurs sociaux, éducateurs de prévention spécialisée) Pour elles, ces jeunes ont surtout besoin d'orientations, de motivations, « qu'on leur tende la main » pour les amener vers un autre chemin que celui de la rue.

« Il n'y a pas de cafète pour les jeunes. L'été, les garçons mettent les télévisions dehors pour le foot. » Une habitante.

« Ils sont au RSA, ils n'ont pas de travail. » Une habitante.

In fine, la présence des hommes et des jeunes dans la rue est largement attribuée, par les habitantes, à un état de désœuvrement, lui même causé par le chômage et le manque d'infrastructures (sportives, de loisirs ou culturelles) dans le quartier.

La délinquance

Le trafic, très présent dans certains quartiers, génère chez les femmes un sentiment d'insécurité. Un sérieux travail d'analyse sociologique du trafic suivi d'un programme d'actions pourrait aider à lutter contre ce phénomène.

La place des jeunes filles dans la Ville

Une habitante: « Il y a toujours un groupes de jeunes. Ils ne font rien, mais les femmes et les jeunes filles sont gênées. Pourquoi c'est aux filles d'être gênées ? Pourquoi nous, les mères, on dit aux filles de faire attention ? En tant que mère de famille, je dis à mes filles de ne pas provoquer. »

Une autre habitante (B): « Les jeunes tiennent les murs, mais ils n'ont nulle part où aller. »

La formatrice : « Et les jeunes filles, elles, est-ce qu'elles tiennent les murs ? »

L'autre habitante (B): « Les filles, elles, doivent se regrouper à la maison, à l'intérieur ».

Si très peu de jeunes filles ont directement participé aux marches, leur place dans l'espace public a été très souvent abordée par les habitantes, mais aussi par les équipes projets et les élus.

Les habitantes ont régulièrement exprimé leur inquiétude vis à vis de leurs filles : peur qu'elles soient agressées, insultées, menacées dans la rue, ou qu'elles soient jugées, par les groupes d'hommes et de jeunes hommes en particulier.

L'échange ci-dessus (retranscrit lors d'une réunion) est révélateur de l'intériorisation d'une différence de statut entre les filles et les garçons en ce qui concerne la circulation (ou le stationnement) dans la rue. Cette différence implique une nécessité de protéger les filles et donc, finalement, de restreindre leur circulation dans l'espace public. Il montre aussi qu'au fil des échanges, cet impératif est questionné par les habitantes elles-mêmes, sans être pour autant véritablement remis en question.

Au-delà de la peur de l'agression, c'est la question de la **réputation** qui est en jeu : les jeunes filles doivent éviter de s'exposer à la stigmatisation, considérée comme indélébile, de la « mauvaise réputation ».

« Une fille qui stationne, on va se poser plein de questions, un garçon qui tient les murs, on ne se pose pas la question. Une fille qui marche en jupe à 13 ans, c'est une pute. C'est la réputation. C'est plus violent qu'une agression physique. » Bordeaux.

« J'aime bien porter des jupes, les gens disent que je suis une pute. Ils ont mis une étiquette et après c'est fini. » Jeune fille.

Pour éviter « d'avoir une réputation », les jeunes filles doivent donc adopter un rapport à l'espace public et un comportement particuliers : ne pas circuler le soir, ne pas stationner dans la rue, choisir une tenue vestimentaire et adopter une attitude qui ne soit pas perçues comme « provocantes », fréquenter des groupes de filles (pas des groupes mixtes et encore moins des groupes de garçons). Sur plusieurs sites, les élus et les équipes projets ont renchéri sur ces préoccupations en soulignant la « disparition » des filles, au moment de l'adolescence, des lieux publics, qu'il s'agisse des rues, ou des activités culturelles et sportives¹.

La question de la **place des adolescentes dans la Ville** et, plus largement, de la **mixité filles-garçons** apparaît comme **un sujet majeur à approfondir**. Les marches exploratoires, en particulier dans leur phase de pérennisation, sont un outil intéressant de co-construction de solutions entre élus et habitants : elles permettent à la fois d'agir sur l'éducation parentale (à travers le rôle des mères) et sur la politique socio-éducative (activités et aménagements sportifs et culturels proposés par la Mairie).

¹ Dominique Poggi, « Pour qu'activités de loisirs riment avec égalité. Participation des jeunes filles et mixité, l'exemple des VVV », 2015.

Bilan & impacts de l'expérimentation

Les impacts du projet ont été constatés à partir de l'évaluation réalisée par le LERFAS et de la capitalisation effectuée sur les territoires expérimentaux réalisée par France Médiation.

La mobilisation des participantes

La mobilisation des habitantes était l'une des principales interrogations des équipes projets, d'autant qu'il s'agissait d'amener des femmes peu impliquées dans les instances participatives à s'investir dans une durée relativement longue (9 mois en moyenne, entre la première réunion et la restitution, et au delà, pour assurer le suivi des préconisations faites auprès de la ville). Cette question a été largement abordée lors des sessions de formation nationale.

Sur la plupart des sites, la participation aux marches a été satisfaisante. Le relais d'information, de sensibilisation et de motivation effectué par les associations de proximité (associations de médiation sociale, centres sociaux, associations d'habitants) s'est avéré décisif sur une majorité de territoires.

- Lieux de mobilisation : à la sortie des écoles, des supermarchés, dans les centres sociaux.
- Moyens : campagnes d'affichage, flyers, exercices de cartographie sociale devant les lieux fréquentés par les femmes, le bouche à oreille, appui sur des femmes « leaders » au sein du quartier.



A la suite de l'expérimentation, ces groupes de femmes ne sont pas encore complètement autonomes. Pour autant, certains sites comme Bordeaux ou Creil ont vu l'émergence d'une volonté de créer une association d'habitants pour améliorer la vie dans le quartier, et même, la création d'un réseau de femmes ayant participé à des marches exploratoires de femmes en France.

Les impacts observés du projet

- La **mobilisation d'habitantes jusque-là « invisibles » des institutions** : une majorité de marcheuses n'avaient pas d'expérience préalable au sein d'associations ou de projets participatifs. A ce titre, le projet permet donc une **meilleure interconnaissance entre les élus et les habitantes**.

- Le **renforcement du lien social** au sein du quartier : le projet permet à la fois aux habitantes de redécouvrir leur quartier, mais aussi de créer du lien entre des femmes qui ne se connaissent pas (décloisonnement de groupes de cultures différentes).

« On est passées par des endroits où on ne passait jamais. Ca a changé (.avec la rénovation urbaine.) » Une habitante.

« Ca m'a permis de mieux me repérer, de découvrir des passages que je ne connaissais pas ». Une habitante.

« Le groupe multigénérationnel était composé de femmes qui ne se connaissaient pas, d'origine et de situation professionnelles différentes. Des liens et une cohésion se sont créés. Les marches ont aussi eu un impact en termes de reconnaissance dans leur famille ». Une médiatrice sociale.

- Le **renforcement de l'estime de soi** des habitantes

« Cela fait un moment que j'ai arrêté de travailler et là ça m'a donné envie de reprendre le travail, j'ai envie de faire des choses. On a plus confiance en nous-mêmes. Habitante, Creil.

« C'est une reconnaissance dans la ville, en tant que personne et en tant que femme. Et c'est pas rien. » Habitante, Creil.

- Une **« montée en compétence » des femmes** : meilleure connaissance des rouages institutionnels, capacité à prendre la parole en public, inclusion dans un collectif engagé pour le quartier.

« Les marches exploratoires ne sont pas seulement des diagnostics en marchant comme on a l'habitude d'en faire dans les territoires de la politique de la ville, c'est tout un processus

d'apprentissage du fonctionnement d'une collectivité, [...] de son territoire et de connaissance des différents acteurs associatifs et institutionnels qui interviennent », Un chargé de mission politique de la ville.

- **« L'empowerment » de collectifs d'habitantes.** La dimension collective est fondamentale dans le processus d'empowerment : elle est fondée à la fois sur la dynamique de groupe et les liens créés pendant plusieurs mois. A ce titre, la taille restreinte du groupe et la régularité de ses rencontres sont essentielles à la création de la cohésion de groupe : la régularité des rencontres permet en effet de « faire mûrir » le groupe et le lien entre les différentes femmes, avec leurs différences d'âge, de situation familiale, de profil, de communauté » (la formatrice), les habitantes apprennent ainsi à se connaître et confrontent véritablement leurs points de vue et leurs idées. Plusieurs projets d'associations d'habitantes sont ainsi aujourd'hui en cours. La dimension collective est également liée au projet en lui même, puisqu'il vise à améliorer la vie dans le quartier pour tous les habitants.

« On est des femmes et des hommes en même temps. Si on ne se bat pas, personne ne se battra pour nous » Une habitante.

- Le **format de restitution très apprécié par les élus** et les premières réponses apportées aux préconisations des marcheuses

Les limites du projet

- **Un « cadrage » de la parole des habitantes** par les élus et les équipes projets
 - Une focalisation sur les problématiques d'aménagement urbain, qui réduit l'espace de parole des femmes sur d'autres problèmes « sociétaux ».
 - Le filtrage des propositions exercé de manière consciente ou inconsciente par les équipes projet locales.
 - Un biais possible, qui consisterait à privilégier des habitants « légitimes », formés, ayant une « parole compétente » dans les projets de participation citoyenne.
- Une **difficulté à aborder les questions d'égalité des droits.**
- **L'articulation entre les différents services** (Ville, agglomérations, État, services de transports...), ayant chacun des compétences propres, mais qui ne sont pas toujours comprises par les habitantes (et qui génèrent souvent un délai dans les réponses apportées à leurs propositions).

Les interrogations

- La **difficulté à mesurer l'impact du projet dans un temps court** : le projet suppose une véritable transformation sociale qui doit se mesurer dans le temps (pérennisation et développement des marches sur les sites de l'expérimentation, réponses apportées dans le temps aux préconisations structurelles, implication de nouvelles marcheuses, lien avec d'autres instances participatives comme les conseils citoyens, ...)
- La **pérennité du projet et sa capacité à provoquer des transformations de fond**: le soutien ministériel du projet a pu convaincre certaines collectivités à agir dans le temps de l'expérimentation. La fin de l'expérimentation et de nouvelles priorités sont venues s'inscrire à l'agenda des élus et des techniciens et la dynamique créée avec les habitantes a cessé d'être nourrie. Il y a un **réel besoin d'animation des questions de genre dans l'espace public et de démocratie participative**. Si la collectivité n'a pas de professionnel dédié sur ces questions, il sera difficile d'accompagner la transformation des comportements. De même les difficultés de transversalité entre les services compétents (notamment, parfois, parce que les recommandations viennent du service des Droits des femmes...) sur les sujets pointés dans le cadre des marches nécessiteraient de mettre à plat le fonctionnement des organisations telles que les collectivités territoriales ou les services de l'État.

Enfin, l'expérimentation a montré une tendance des équipes politiques et techniques à hiérarchiser les sujets ¹: si l'aménagement des espaces verts est une thématique attirante et bien perçue, d'autres sujet plus complexes ne doivent pas être évités, comme la circulation des femmes dans l'espace public, la mixité ou les nuisances induites par les chantiers à certains endroits du quartier (entraînant des difficultés de circulation pour les personnes à mobilité réduite et des problématiques de stationnement).

¹ Sur ce sujet, voir l'article paru en 2016 dans Métropolitiques : « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », Julien Talpin.
<https://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-talpin.pdf>

Clés de réussite

Pour favoriser la mobilisation des habitantes :

- **Organiser la mobilisation au plus près des activités quotidiennes des habitant(e)s**, en particulier, s'il s'agit d'impliquer des personnes généralement peu mobilisées dans les actions institutionnelles ou associatives. Les sorties d'école et les supermarchés ont permis d'impliquer des habitantes qui n'avaient jamais participé à de telles initiatives.
- Bien **identifier les relais locaux** pour mobiliser les habitant(e)s : identifier les personnes susceptibles de mobiliser et d'animer le projet et les marches, aux côtés des professionnels. La mobilisation fonctionne bien plus souvent avec le bouche à oreille que par mail ou par affiches. Les équipes de médiation sociale, des centres sociaux et d'animation (réfèrent famille, parentalité, scolarité) doivent être pleinement impliqués dans ce travail de mobilisation et en proximité.
- **Bien choisir les horaires de mobilisation** : privilégier des séances de travail de 2 à 3 heures maximum par jour, en semaine le matin ou après 18h et le samedi matin. Elles permettent d'avoir une plus grande diversité de profils. Il convient également de prévenir les habitantes suffisamment en amont des dates de réunion.
- Choisir **un lieu convivial dédié au projet** : ce lieu sert à la fois de point de départ de la mobilisation, de lieu pour organiser les réunions mais aussi d'espace d'information pour savoir où en est le projet (si l'on a raté la dernière réunion ou si l'on a entendu parler du projet et que l'on souhaite en savoir davantage). C'est un lieu ouvert que les habitantes peuvent s'approprier. La convivialité (café, des gâteaux...) est primordiale pour favoriser la participation.
- Faire un **tour de table à chaque début de séance** pour que chaque personne entende et comprenne les motivations de chacun(e), s'y identifie et que les nouveaux participant(e)s soient bien intégrés.
- Organiser le **suivi de la participation des habitant(e)s** : noter les dates, les noms et les numéros de téléphone des habitant(e)s qui viennent aux réunions, éventuellement les adresses mails ; tenir une feuille de présence à chaque session. Cet outil facilitera le bilan de l'action.

- Proposer une **animation pour les enfants** durant les réunions est un levier pour la participation, permettant aux adultes de se réunir sans avoir à organiser la garde des enfants.
- **Afficher l'information** partout dans le quartier, pour continuer à informer sur le travail en cours, les dates des prochaines rencontres, etc. La visibilité du projet lui donne plus de légitimité et crée un sentiment d'appartenance à un mouvement en construction, une histoire à écrire collectivement.
- **Ne pas laisser trop de délai entre chaque temps de mobilisation** : il est préférable d'avoir des dates rapprochées des réunions (trois semaines maximum entre chaque réunion) pour ne pas « perdre » des participants en cours de projet.

Pour garantir la participation et la construction collective dans la durée :

- **Inscrire le transfert de connaissances et de compétences au cœur du projet** : l'objectif du projet est de permettre à des femmes d'entrer dans un processus d'apprentissage du fonctionnement d'une collectivité, de son territoire et des différents acteurs associatifs et institutionnels qui y interviennent.
- **Former les habitant(e)s, les professionnels et les élus à l'écoute** : cette formation s'est révélée indispensable à la réalisation des marches, à la création du collectif d'habitantes et à la prise en compte de leur parole par les services institutionnels.
- **Former les habitant(e)s à la gestion du stress et à la prise de parole en public** : cette étape s'est révélée essentielle pour transformer un groupe d'individus en collectif d'habitantes engagé pour changer le quartier.
- **Co-construire les objectifs et le périmètre du projet** : sensibiliser les participantes à l'enjeu de réappropriation de l'espace public par les femmes : la formation sur le genre, le droit à la ville des femmes sont la finalité même des marches exploratoires. Il s'agit de constituer un groupe autonome qui soit à la fois puissance invitante des décideurs et force de propositions dans ses préconisations suite au diagnostic. La transparence sur les objectifs du projet et sur les motivations des participants est un pré requis à la mobilisation dans la durée.
- **Éviter de se positionner en tant que « sachant »** et d'employer des mots trop « techniques » qui peuvent bloquer le dialogue. Les personnes en charge de la coordination doivent agir comme courroie de transmission des savoirs, expliciter tous les

sigles, vulgariser les termes : il faut que dans la communication au groupe, les habitants sentent que les coordinateurs aient envie de partager leurs connaissances. Cette transmission est l'un des facteurs de la cohésion de groupe.

- **Consulter les participants avant toute prise de décision** : même s'il faut parfois « trancher », il est essentiel d'être « congruent » avec l'esprit du projet, donc de consulter avant toute prise de décision et de ne pas imposer le choix de la collectivité ni de l'équipe de professionnel(le)s. Par exemple, prévoir des horaires de réunion en consultation avec les marcheuses.
- Montrer aux habitant(e)s les avancées positives de leur participation, valoriser l'implication de chaque participant(e) et les réussites du groupe (par des techniques d'animation de groupe notamment).
- **Organiser une instance officielle de débat, entre les habitant(e)s et les décideurs** (élus, bailleurs, préfecture, services techniques, ...) : planifier une marche de restitution au cours de laquelle les habitantes présentent aux décideurs leur diagnostic et leurs propositions d'amélioration de l'environnement social et urbain. Chaque préconisation est débattue, pour déterminer sa faisabilité et son délai de réalisation. Le suivi du rapport des marches, écrit par les habitantes, peut alors s'inscrire dans la durée. Ainsi, le fruit du travail collaboratif doit se traduire par des réponses concrètes et, pour les propositions validées, s'inscrire dans un calendrier de réalisations à court, moyen et long terme et dans l'agenda politique.
- Mettre en place un **portage partenarial** avec des acteurs associatifs de proximité qui possèdent une capacité de mobilisation sur le territoire et pourront continuer à mobiliser,
- Privilégier une **équipe pluridisciplinaire** qui mobilise la dimension de genre dans son approche,
- **Suivre rigoureusement la méthodologie** : les étapes du projet, la formation et le « guide simplifié des marches ».
- **Mettre en place une méthodologie de suivi de la réalisation des préconisations** au travers d'une instance et d'un tableau renseignant des indicateurs.
- **Prévoir un budget dédié à la formation et à la mise en œuvre du projet** : à titre d'exemple, 20 jours d'un technicien d'une Ville ont été nécessaires pour coordonner au



local la démarche (recommandation pour intégrer le projet à un projet de renouvellement urbain dont le diagnostic pourra être enrichi par celui des marches exploratoires des femmes de la zone d'habitation concernée).

Pistes de développement du projet & préconisations

Inscrire les marches exploratoires dans les contrats de ville

France Médiation préconise de soutenir le **développement des marches dans de nouvelles villes**, en particulier dans les **quartiers prioritaires politique de la ville** et les **quartiers inscrits dans la deuxième vague des programmes nationaux de renouvellement urbain (PNRU)**.

Plusieurs territoires ont en effet mis en œuvre des marches en 2015 et 2016: à Paris (dans les arrondissements 13, 14, 18, 19, 20), dans 4 villes du Morbihan, à Champigny-sur-Marne, Saint-Etienne du Rouvray, Rouen, etc.

Le réseau France Médiation a été par ailleurs contacté par une quinzaine de villes souhaitant mettre en place le projet.

De par leur proximité avec les populations et leur capacité à aller vers les personnes isolées, les **médiateurs sociaux doivent prendre une place centrale dans la mobilisation des habitantes** et l'accompagnement de projets participatifs comme les marches. A ce titre, le réseau souhaite prendre part au développement de ces marches, en s'appuyant sur son réseau d'adhérents.

Afin de soutenir ce développement, il conviendrait **d'affecter des moyens financiers** à la mise en place des marches (en particulier, pour la formation des équipes).

Pour appuyer les sites souhaitant mettre en œuvre le projet, France Médiation propose de réaliser un guide reprenant les principaux outils et préconisations issus de l'expérimentation, avec l'appui du CGET.

Former les acteurs

- Renforcer la formation des acteurs préalablement à toute mise en œuvre du projet
 - Former les élus aux démarches participatives, en intégrant la question de genre.
 - Renforcer la formation des équipes projets : 6 jours sur chaque site, dont 3 jours de formation à la méthodologie, 2 jours d'accompagnement sur site, + 1 journée avec

les marcheuses et les équipes-projets, pendant les marches, sur le droit à Ville et l'Égalité Femmes- Hommes.

- Former les habitantes à la méthodologie des marches, afin d'associer les femmes dès la phase de conception du projet.
- Renforcer la formation des médiateurs sociaux aux méthodes participatives et aux questions de discriminations et d'égalité femmes-hommes.
- Simplifier l'outil de géolocalisation afin qu'il soit plus intuitif et facile d'utilisation y compris pour des personnes éloignées des outils numériques.
- Créer un réseau des femmes et des villes (élus et équipes-projets) et mettre en place un travail de veille quant aux réponses concrètes apportées par les municipalités.

Le rôle de la médiation sociale dans les marches exploratoires et les démarches participatives

- Mobilisation et accompagnement des habitant(e)s dans le cadre du projet
- Mise en confiance des habitant(e)s
- Gestion des éventuelles tensions dans le groupe
- Déconstruction des représentations mutuelles entre habitant(e)s et institutions: le médiateur permet de mettre en place les conditions du dialogue
- Permettre l'écoute entre toutes les parties prenantes
- Participer au suivi du projet, en faisant le lien entre les habitant(e)s et la Ville.

Porteurs de projets & partenaires

Une expérimentation nationale sous l'égide de :



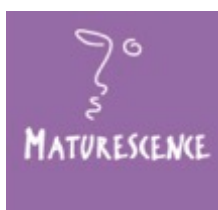
Coordonnée par



Avec le soutien de :



Formation nationale :



Évaluation



France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale, est une association loi 1901 créée en 2008. Elle fédère 70 structures de médiation sociale, représentant 1500 médiateurs sociaux en France. En favorisant la reconnaissance et le développement de la médiation sociale, sa mission est de **restaurer le lien social** et de **promouvoir l'accès aux droits, la citoyenneté et l'autonomie** des individus. Le réseau a 3 activités principales : l'animation du réseau, le développement de projets innovants et la formation des professionnels. En 2015, le réseau anime une expérimentation de marches exploratoires et un dispositif de médiation sociale dans les écoles élémentaires et les collèges. www.francemediation.fr

Annexe 1 - Revue de presse